

Réunion intermédiaire IARU R1 de VIENNE 2016 - Recommandations adoptées par le comité C5 (VHF/UHF/Micro-Ondes)

F4GKR, Sylvain AZARIAN
F6ETI, Philippe MARTIN

La réunion intermédiaire du Comité C5 (VHF-UHF-micro-ondes) s'est tenue à Vienne du 15 au 17 avril 2016, avec la participation de 18 sociétés membres. Au cours de cette réunion, 42 sujets ont été discutés et 27 recommandations ont été adoptées puis approuvées par le Comité Exécutif de l'IARU Région 1.

Le compte-rendu original complet est publié sur le site de la commission THF : <http://thf.r-e-f.org/>.

Ces recommandations sont applicables sur une base intérimaire jusqu'à la prochaine Conférence générale de Landshut en 2017 qui devra les ratifier pour qu'elles deviennent définitives. Toutes ces recommandations seront intégrées dans une nouvelle édition du VHF Managers Handbook (v7.5), ce qui sera effectif à compter du premier juin 2016.

Notes :

- Le VHF Managers Handbook est régulièrement mis à jour et il devient indispensable de le remanier pour le rendre plus utilisable. Un très gros travail de remise à plat - tout en conservant l'historique nécessaire à la compréhension – doit être entrepris par le comité C5,
- Il ressort de cette conférence le besoin d'une communication plus régulière entre les différentes Sociétés Membres, en particulier lors de la préparation des conférences pour mieux se concerter sur les sujets proposés. Un Wiki (site internet collaboratif) existe par exemple pour le comité C5 mais était peu utilisé jusqu'à présent. De nombreuses décisions adoptées à Vienne demandent aux Sociétés Membres d'exploiter cet outil pour centraliser leurs informations avant la tenue des Conférences Générales.

Les recommandations adoptées ont été les suivantes :

VIE16_C5_Rec_01: L'utilisation d'une solution « cloud » (stockage sécurisé sur l'Internet) contrôlée pour collecter et fournir des informations pertinentes aux différents groupes de travail de l'IARU est encouragée.

Pour préparer la prochaine conférence à Landshut (DL) 2017, le comité C5 aura recours à ces applications « cloud ». Ce système sera mis en œuvre par OeVSV. Si le test est concluant, il sera généralisé aux différents systèmes utilisés par l'IARU-R1.

VIE16_C5_Rec_02: Mise à jour du VHF Managers Handbook conformément à la proposition C5_40.

Le président doit préparer une nouvelle version du VHF Managers Handbook qui devra mieux rendre compte des sujets actuels sans perdre l'historique des décisions. (Voir également le point 8.2). En attendant le manuel actuel (7.x) reste la référence.

et

VIE16_C5_Rec_25: Le président du comité C5 passe en revue le VHF Managers Handbook et prépare un document pour la Conférence Générale 2017, conformément à toutes les Recommandations pertinentes de VIE16_C5.

Le président du C5 doit retravailler le VHF Managers Handbook et proposer une nouvelle structure et mise en page. En attendant, la version actuelle (7.x) reste la référence.

VIE16_C5_Rec_03 (plan de la bande 145 MHz) : Supprimer de la note de bas de page "III" dans le VHF Managers Handbook.

et

VIE16_C5_Rec_04 (plan de la bande 145 MHz): Supprimer de la note de bas de page "c", 4ème paragraphe, dans le VHF Managers Handbook.

Ces deux notes dans le plan de la bande 145 MHz sont obsolètes ou ne sont plus nécessaires, et le manuel sera mis à jour.

VIE16_C5_Rec_05: Suite à l'adoption de la proposition C5_38 relative aux modes « bande étroite » dans la bande 144MHz, il est nécessaire de revoir l'organisation de la bande dans le VHF Managers Handbook, et de préparer un document commun pour la Conférence Générale (GC) en 2017. L'objectif est de créer une plus grande flexibilité afin d'offrir plus de possibilités pour des expérimentations futures (Le MS préparera cela en utilisant le Wiki).

Ceci est une invitation à un plan de bande mieux organisé pour l'avenir. Ce sera un nouvel élément dans le Wiki (pages collaboratives sur le Web) du C5.

VIE16_C5_Rec_06 (Bande 5,7 GHz) : Corriger le segment satellite dans le tableau du chapitre 4.9 en supprimant "5790", remplacé par "5830" et ajouter la note: "Tout système à large bande doit protéger les applications à bande étroite, qui ont la priorité", comme rappelé par le Comité Exécutif.

VIE16_C5_Rec_07: Réviser les règles des concours dans le VHF Managers Handbook et préparation d'un document commun pour la Conférence générale (GC) en 2017 en utilisant le Wiki. Cela comprend le paragraphe 5.2 pour les aspects organisationnels et les aspects de disqualification du paragraphe 5.3.11, l'utilisation du format EDI et la disparition de l'Annexe 3B.

Ce sujet devra être préparé dans le Wiki.

VIE16_C5_Rec_08 (Concours) : Ajout dans le paragraphe 5.2.2 que ceci est applicable pour les concours téléphonie/CW (L'ATV n'utilise pas le robot concours de l'IARU-R1).

Mise en œuvre immédiate dans le VHF Managers Handbook.

VIE16_C5_Rec_09 (Concours): Suppression dans le paragraphe 5.3.11 "mais ces stations ne peuvent pas prendre part au concours".

Mise en œuvre immédiate dans le VHF Managers Handbook.

VIE16_C5_Rec_10: Ajout des informations complémentaires sur le format EDI dans la prochaine lettre d'informations.

Et

VIE16_C5_Rec_18: Encourager les concurrents ainsi que les développeurs de programmes à utiliser l'une des abréviations de la section du concours dans leur compte-rendu (champ EDI PSect =), et publier dans la lettre d'information :

- Section SINGLE (SO, SINGLE, SINGLE-OP)
- Section MULTI (MO, MULTI, MULTI-OP)
- Section 6 HEURES SINGLE (SO-6H, SINGLE-OP-6H)
- Section 6 HEURES MULTI (MO-6H, MULTI-OP-6H)
- Section SINGLE avec MGM (SO-MGM, SINGLE-OP-MGM)
- Section MULTI avec MGM (MO-MGM, MULTI-OP-MGM)

Cette proposition sera reprise et commentée dans les prochaines lettres d'information VHF, complétée par une présentation du format EDI et des applications disponibles pour convertir les logs au format EDI.

.

VIE16_C5_Rec_11A: Discussion d'un système locator encore plus précis que celui qui est utilisé pour l'ATV (y compris les concours ATV IARU) et à d'autres fins, en utilisant le Wiki et préparation d'un document pour la Conférence Générale 2017 si nécessaire.

Nous devons convenir si nous voulons définir une extension du système locator pour certains modes / bandes. La discussion se fera à travers le Wiki et se traduira par une proposition pour Landshut 2017

VIE16_C5_Rec_11B: Modification du paragraphe 5.3.10 (Soumission des logs) :

Les comptes rendus devront être soumis sous forme numérique / électronique répondant aux exigences la règle 5.3.13. Les logs sont envoyés – conformément à la règle 5.2.3 - au plus tard le deuxième lundi suivant la fin de semaine du concours. Les envois hors délai seront considérés comme logs de contrôle.

En envoyant son log ou un log de contrôle, le participant confirme qu'il / elle :

- a compris les règles du concours et accepte de s'y conformer,
- a opéré selon toutes les règles et règlements qui se rapportent à sa et / ou la licence de la station,
- accepte que son log soit croisé avec celui des autres concurrents et qu'il peut être rendu public, à l'exception des données personnelles dans les champs EDI PAdr1, pADR2, RNAME, RAdr1, RAdr2, RPoCo, RCity, RCoun, RPhon et RHBBS,
- accepte toutes les décisions de la société organisatrice (organisateur du concours) comme définitive.

Cette modification est nécessaire pour informer le concurrent que les logs sont recoupés. Mise en œuvre immédiate dans le VHF Managers Handbook.

VIE16_C5_Rec_12: Les organisateurs de concours sous-régionaux sont encouragés à échanger les logs des concours reçus à des fins de vérification croisées.

Les organisateurs de concours VHF sont invités à envoyer tous les logs qu'ils reçoivent au robot concours IARU, ou à d'autres plates-formes (telles que le serveur SP7NPX) à des fins de recoupements.

VIE16_C5_Rec_13: Mise à jour la section 5.3.6 en ajoutant les exemples acceptables/non acceptables de méthodes secondaires comme mentionnées dans le document.

Remarque : ajouter "et le QSO recommence» après : «Rien reçu, merci d'essayer à nouveau"
Mise en œuvre immédiate dans le VHF Managers Handbook.

VIE16_C5_Rec_14: Conserver le système de locator à 6 caractères dans les concours 50 MHz. Pour les stations en dehors de la Région 1, quatre caractères peuvent être acceptés et les Locators sont supposés être complété par «MM».

Mise en œuvre immédiate dans le VHF Managers Handbook.

VIE16_C5_Rec_15: Ajout au paragraphe 5.3.2 de la section « 6 HEURES » : «Les participants sont encouragés à participer plus de 6 heures et, dans ce cas, ils doivent envoyer leur log complet (le robot concours va extraire automatiquement du log la partie relative aux 6 heures de participation, tandis que le reste du log sera utilisé à des fins de vérification croisée)".

Mise en œuvre immédiate dans le VHF Managers Handbook.

VIE16_C5_Rec_16: Ajouter au paragraphe 5.3.2 du VHF Managers Handbook: "Section MULTI : stations exploitées par plusieurs opérateurs"

Mise en œuvre immédiate dans le VHF Managers Handbook.

VIE16_C5_Rec_17: Organiser une cérémonie de remise des prix pour les trois premiers de chaque catégorie des concours lors du rassemblement Ham Radio à Friedrichshafen, à partir des concours 2016. Le DARC apporte son soutien logistique à l'organisation de la cérémonie, le comité C5 prenant en charge l'animation de la cérémonie et les récompenses.

Il est proposé d'organiser cette cérémonie après la remise des prix DARC. Le Comité Exécutif accepte cette proposition, mais rappelle que les prix doivent être parrainés par la société organisatrice, responsable de l'organisation du concours.

VIE16_C5_Rec_19: ZRS doit mettre en oeuvre un sous-groupe de travail en vue d'ajouter un paragraphe "5.8 Logiciel d'adjudication automatique des concours" dans le VHF Managers Handbook en utilisant le Wiki, et prépare un document pour la Conférence Générale 2017 si nécessaire.

ZRS coordonnera ce travail sous la houlette de S53WW.

VIE16_C5_Rec_20: Utiliser un modèle commun pour le classement final des concours IARU Région 1 en prenant les informations de chaque champ des logs EDI, comparable au tableau utilisée pour le Memorial Contest Marconi de l'ARI.

Un travail complémentaire de préparation est nécessaire en vue d'une proposition à faire pour Landshut 2017.

VIE16_C5_Rec_21: Permettre au robot concours d'exporter les résultats dans d'autres formats électroniques (par exemple xls, csv, pdf) à des fins de publication.

Ce sera mis en place dans un proche avenir.

VIE16_C5_Rec_22: Encourager les Société et leurs membres à utiliser l'ancien segment balises pour la CW. (50,031 à 50,100 MHz).

À la conférence de Varna 2014, il avait été décidé que toutes les balises (à l'exception des balises synchronisées) devaient être déplacées vers le nouveau segment balises (50.400 -

50,500 MHz), et ce avant la fin de 2015. Certaines sont encore actives sur les anciennes fréquences. Il est demandé aux opérateurs d'accepter le nouveau plan de la bande et en particulier l'utilisation de la télégraphie dans ce segment.

De même, il est nécessaire d'encourager les responsables de balises à utiliser le nouveau segment, soit en modifiant la fréquence de fonctionnement de leur balise soit en contribuant à de nouveaux projets de balises dans le nouveau segment.

Ce point devra faire l'objet de discussions complémentaires lors de la prochaine conférence.

VIE16_C5_Rec_23 (conflit fréquences APRS entre région 2-3 et région 1) : Le président du C5 répond aux Régions 2 et 3 que 144,390 MHz n'est pas une fréquence compatible avec le plan de bande en vigueur dans la Région 1 et que :

- Il est préférable d'envisager une nouvelle fréquence spécifique dans la bande 144 MHz compatible avec les Régions 2 et 3
- Il faudrait également considérer l'utilisation de la bande 435 MHz et les technologies APRS plus récentes (pour le GC 2017)

Le Comité Exécutif donne son accord pour informer les Régions 2 et 3 du problème que pose l'utilisation de 144,390 MHz comme fréquence APRS et des réflexions en cours pour l'identification d'une solution globale. Au-delà de ce problème particulier qui va être traité par le Président de la Région 1, il est important d'organiser une réflexion de fond entre les trois régions pour convenir d'une politique commune autour de l'APRS et des technologies plus récentes qui prennent en compte les nouveaux besoins, terrestres ou spatiaux.

VIE16_C5_Rec_24: Le président C5 doit mettre en place une nouvelle liste de diffusion sur le serveur IARU qui soit réactualisée en tenant compte l'ensemble des VHF-managers et des officiers de liaison IARU des différentes Sociétés Membres.

Le Président du C5 va mettre en place cette nouvelle liste de diffusion destinée aux VHF / micro-ondes managers. La liste initiale de diffusion C5 sera maintenue.

VIE16_C5_Rec_25: Le président C5 doit supprimer les pages Web des plans des bandes du site Web Région 1 et prendre comme référence le VHF Managers Handbook pour éviter l'existence de versions différentes et incohérentes.

La refonte engagée du VHF Managers Handbook (et du site IARU-R1) devront mieux mettre en évidence les plans de bande. Le Comité Exécutif a approuvé ce principe d'un point d'information unique, mais demande que les plans de bande restent facilement accessibles depuis le site Internet sans avoir besoin de télécharger ou de consulter le VHF Managers Handbook.

VIE16_C5_Rec_26: VERON organisera les concours ATV IARU Région 1 en 2016 et 2017. DARC fera la même chose pour tous les autres concours Région 1 en 2016 et 2017. Des systèmes de surveillance sont encouragés à être mis en place pour les années suivantes à la Conférence Générale 2017.

Nous tenons à remercier DARC et VERON pour l'organisation de ces concours.

Nous voulons aussi inviter les autres États membres à réfléchir à l'organisation des prochains concours. Pour être discuté à Landshut 2017

VIE16_C5_Rec_27: Supprimer le paragraphe 5.11 du VHF Managers Handbook-gestionnaires et mettre la liste des gagnants sur le site.

Remarque: Les résultats manquants peuvent être trouvés sur le site Web de OK2KKW ou sur <http://slovhf.net/mednarodni-uradni-rezultati/>

Mise en œuvre immédiate dans le Manuel et le site IARU-R1

VIE16_C5_Rec_27: Supprimer toutes les fréquences spécifiques au mode WSPR du Manuel des gestionnaires VHF.

Mise en œuvre immédiate dans le VHF Managers Handbook.

Résolution CMR-19 50 MHz

L'IARU demandera en temps opportun aux sociétés membres de prendre contact avec leurs régulateurs nationaux sur ce sujet, après concertation et accord sur une stratégie commune.

L'IARU souhaite que l'ensemble de ces actions soient bien coordonnées dans la période qui précède la WRC19